



# LE SYSTÈME BANCAIRE BRITANNIQUE : SPÉCIFICITÉ ET MUTATIONS

CHRISTINE LAGOUTTE\*

Encore en marge de la construction de l'UEM et de l'adhésion à la monnaie unique, le Royaume-Uni se distingue néanmoins sur la scène financière européenne et même mondiale par la performance et la réputation dont bénéficie son système bancaire et financier. En sont témoins les taux de rentabilité record obtenus par les plus grandes banques de dépôts (*Clearing Banks*) et les rachats successifs de banques d'affaires (*Merchant Banks*) émanant des différents établissements bancaires étrangers. La position historique de la Place de Londres qui intervient pendant plus d'un siècle en tant que grand centre bancaire international, et pôle de développement des activités commerciales à l'échelle mondiale, est révélatrice de l'importance accordée à la dimension extérieure de l'économie britannique. À cela s'ajoutent l'infrastructure financière performante et l'imbrication des différents marchés nationaux et internationaux qui forment la toile de fond de la *City*. Dès lors, la présence actuelle à Londres de nombreuses banques étrangères et les multiples opérations de fusions-acquisitions auxquelles se livrent les différents types de banques témoignent de l'attrait encore exercé par la Place britannique et de la spécificité de son système bancaire.

**Tableau n°1**  
**Structure du secteur bancaire britannique**

	1995	1996	1997	1998	1999	2000
<b>Total des banques</b>	<b>481</b>	<b>478</b>	<b>466</b>	<b>468</b>	<b>449</b>	<b>420</b>
Institutions britanniques	224	220	212	214	202	190
<i>dont MBBG et filiales bancaires</i>	<i>37</i>	<i>40</i>	<i>41</i>	<i>44</i>	<i>43</i>	<i>41</i>
Institutions européennes	102	103	105	105	109	103
Institutions non européennes	155	155	149	149	138	127

Source : British Bankers Association, 2000.

\* CERE- Université de Tours & MODEM (Paris-X)



Les transformations qui affectent l'activité des établissements financiers sous l'influence de l'évolution des structures réglementaires, technologiques et concurrentielles, constituent le point d'ancrage d'un système financier en mutation.

La première partie tend à délimiter l'appartenance des banques au secteur bancaire de détail ainsi que les transformations relatives à leur champ d'activité. La réputation et l'intérêt dont bénéficie encore le centre financier de Londres sont porteurs d'une dynamique bancaire internationale à l'origine des mutations opérées par les établissements étrangers (seconde partie). La redéfinition des activités des différentes banques qui se traduit notamment par la part croissante accordée à la bancassurance, au crédit immobilier et à la gestion de portefeuille génère des transformations au sein des sociétés de prêts à la construction (*Building Societies*) à l'origine du processus récent de démutualisation (troisième partie).

### *LES MUTATIONS DU SECTEUR BANCAIRE DE DÉTAIL*

La classification des institutions bancaires s'inspire encore de nos jours de la distinction faite entre les banques de détail (*Retail Banks*), spécialisées à l'origine dans l'octroi de crédits à court terme aux particuliers et aux petites et moyennes entreprises, et les banques de gros (*Wholesale Banks*), axées traditionnellement vers le financement du commerce extérieur et les opérations à long terme sur les marchés de capitaux. L'activité bancaire de détail désigne surtout l'activité exercée par les banques de dépôts encore appelées banques de virements ou banques commerciales.

#### *La réorganisation des banques de détail*

La Banque d'Angleterre définit les banques de détail, comme des banques qui possèdent de vastes réseaux de filiales au Royaume-Uni ou qui participent directement à un système de compensation britannique - *The clearing system* -. Les banques de dépôts (*Clearing Banks* ou *High Street Banks*) qui, à l'origine, tiraient leur appellation de leur appartenance aux différentes chambres de compensation sont désormais nommées banques de détail, du fait de l'ouverture de ces chambres à d'autres institutions. En 1999, la Banque d'Angleterre a classé 22 banques en tant que banques de dépôts. Parmi celles-ci figurent les grandes banques de dépôts<sup>1</sup> (Barclays, Lloyds-TSB<sup>2</sup>, HSBC<sup>3</sup>, National Westminster, Abbey National<sup>4</sup>). Ces groupes forment avec les banques écossaises (Royal Bank of Scotland et Bank of Scotland) et certaines anciennes sociétés de prêts à la construction (Alliance & Leicester, Halifax, Woolwich, et Northern Rock) converties en banque à partir de 1997, le plus grand groupe bancaire britannique (MBBG) qui détient en 1999, 75 % de l'ensemble des dépôts du secteur privé et 70 % du total des prêts octroyés.

**Tableau n°2**  
**Évolution du nombre de succursales**  
**et de distributeurs automatiques de billets**

	1994	1994	1999	1999
	Nombre de succursales	Distributeurs automatiques	Nombres de succursales	Distributeurs automatiques
Banques de détail	15 170	15 926	12 350	25 155
Membres du MBBG (hors filiales bancaires)	13 950	14 606	11 274	23 212

Source : British Bankers Association, 2000.

L'évolution des indicateurs au cours de la période récente est significative de la réduction du nombre de succursales (-19 %) et de la compression des effectifs opérée dans chacun des établissements au profit d'une rationalisation et d'une informatisation accrues des processus (+ 59 %). Ces mouvements traduisent l'attention particulière accordée par les banques britanniques à la compression des coûts<sup>5</sup> afin d'améliorer les taux de rentabilité (en termes de ROA et de ROE) et de satisfaire ainsi les attentes des actionnaires.

### *L'importance des opérations hors-bilan*

3

Les fonctions traditionnelles orientées vers la collecte des dépôts, la fourniture d'un mécanisme de paiement et l'octroi de crédits sont exercées conjointement à d'autres activités de service prenant une place croissante sur les différents segments de marché. Pour faire face à la concurrence des autres établissements, notamment étrangers, qui disposent d'une grande expérience en matière de finance internationale et de capitaux énormes, les banques de dépôts procèdent à un vaste mouvement de restructuration. Dès le début des années 1980, elles prennent des participations dans des maisons d'acceptation ou des sociétés de Bourse (*brokers* ou *jobbers*). La révolution à la *City*, connue sous le nom de *Big-Bang*, est l'illustration d'une concurrence sans précédent entre les différents organismes financiers qui s'efforcent de se placer au mieux dans les maisons de titres et de développer des activités d'émission, de contrepartie ou de placement sur les marchés financiers. Le développement de nouvelles technologies et l'introduction d'innovations financières qui tendent à assortir les produits et les services d'avantages spécifiques en matière de coût, de flexibilité et de risque contribuent à améliorer la compétitivité des marchés financiers au détriment de celle existante sur les marchés bancaires traditionnels. Dans un tel contexte, les banques soumises à une diminution de leurs marges d'intérêt liée à l'exercice de leurs activités de collecte de dépôts et d'octroi de crédits ont tendance à

délaier ces activités traditionnelles insuffisamment rémunératrices pour se consacrer à des activités plus rentables basées sur l'obtention de commissions. La maîtrise des services financiers constitue désormais un enjeu majeur pour des institutions qui souhaitent au moins maintenir leurs parts de marché, et assurer leur crédibilité vis-à-vis d'une clientèle de plus en plus soucieuse de réaliser des opérations à moindre coût. Toutefois, cette dimension croissante de leur activité n'apparaît pas toujours au bilan, car un certain nombre d'opérations sont enregistrées hors-bilan.

**Tableau n°3**  
**Volume des opérations hors-bilan (millions de livres)**

Années	1996	1997	1998	1999
Engagements éventuels	54 292	58 898	59 479	69 490
Engagements	305 106	498 394	304 406	361 943
Engagements sur instruments financiers à terme (A)	5 696 806	5 418 890	5 626 271	5 285 450
Opérations sur instruments cours de change	1 351 660	2 297 985	1 808 820	1 579 228
Opérations sur instruments de taux d'intérêt	4 240 054	3 060 260	3 730 076	3 642 557
Opérations sur produits dérivés, actions, marchandises	105 092	60 645	87 375	107 665
Taille du bilan	1 178 608	1 354 367	1 411 012	1 068 192
Tot A / Tot bilan	4.8	4.0	4.0	3.3

Source : Rapports annuels des comptes 1996/1999.

Les données obtenues traduisent la part prépondérante détenue par les opérations sur les instruments financiers à terme : elles représentent environ 92 % du hors-bilan total en 1999. Plus des deux tiers de ces opérations sont liés à des instruments de taux d'intérêt et prennent place, pour la plupart, sur des marchés de gré à gré. Ces opérations détiennent un poids considérable puisqu'elles représentent environ quatre fois la taille du bilan en 1998 et plus de trois fois en 1999<sup>6</sup>. Cette importance prise par les opérations hors-bilan et, plus particulièrement, par les engagements sur instruments financiers à terme, est significative depuis le début de la décennie 1990.

Si, déjà, le système financier britannique se caractérisait par une importante mobiliérisation au cours des années 1980, à tel point qu'il puisse être classé à part en Europe et se rapprocher davantage des systèmes financiers américains ou japonais plutôt que des autres systèmes européens, celle-ci tend à s'accroître au cours des années 1990.

*Le développement de nouvelles activités liées à la bancassurance et à la gestion de portefeuille*

Depuis le début de la décennie, la concurrence est avivée en raison du rôle croissant joué par les sociétés immobilières sur les marchés de la banque de détail. Notamment, à la suite de la démutualisation d'Abbey



National en 1989, d'autres sociétés de crédit hypothécaire veulent suivre l'exemple, ce qui incite ces dernières à améliorer leurs performances et leur rentabilité<sup>7</sup>. Par ailleurs, la faible croissance des encours à partir de 1994 due à l'atonie de la demande de crédit est un autre facteur de compétitivité qui contribue au rétrécissement des marges d'intermédiation. La part des revenus provenant des gains nets d'intérêt est autour de 60 % en 1999. Les banques par ailleurs tendent à développer des activités dans le domaine du conseil et de l'assistance technique afin de soutenir les multiples activités de fusions et d'acquisitions qui ont cours au sein d'un environnement de plus en plus internationalisé. Ces opérations procurent aux banques des revenus sous la forme de commissions.

À ces activités relatives aux services financiers des sociétés s'ajoutent celles afférentes aux services rendus aux ménages britanniques. Ces derniers se singularisent au sein des ménages européens par l'importance des placements effectués sous forme d'assurance vie. Pour faire face à cette demande spécifique de la part des ménages, les banques s'orientent vers les activités de production et de distribution d'assurance vie. Pour ce faire, elles procèdent à la création de compagnies d'assurances ou fusionnent avec des compagnies déjà existantes ce qui donne naissance au mouvement de bancassurance. La Lloyds TSB qui a incorporé Lloyds Abbey Life en 1996 et Scottish Widows en 1999, et possède désormais le réseau de distribution d'assurances le plus important parmi l'ensemble des banques du Royaume-Uni, est particulièrement représentative de l'intérêt que peut apporter le groupement des services de banque et d'assurance<sup>8</sup>. Abbey National se distingue également dans ce domaine d'activité notamment en raison de l'intégration en 1996 de National & Provincial et des prises de participation dans Commercial Union et Norwich Union.

Les banques de dépôts tendent également à accroître leur activité dans le domaine de la gestion de fonds qui constitue un pôle particulièrement rémunérateur. À ce niveau la Barclays se place parmi les banques britanniques en position de tête. Elle développe ses activités notamment aux États-Unis et au Japon où elle a procédé récemment à des acquisitions et à des accords de coopération. Néanmoins, compte tenu de la vive concurrence à l'international, la plupart des grandes banques de dépôts se recentrent sur le marché domestique ou européen en privilégiant l'activité bancaire de détail (en mars 2000 rachat du CCF par HSBC). Compte tenu de leurs avantages compétitifs respectifs, les banques britanniques tendent à se spécialiser dans les domaines d'activité les plus profitables, ce qui tend à les hisser aux premiers rangs en termes de rentabilité sur la scène financière européenne et même mondiale. Sur les 20 premières banques européennes classées relativement à leur ROE, les banques britanniques occupent une position dominante avec 9 représentantes (la Lloyds arrive en tête avec un ROE de 31,1 % après

impôt en 1999)<sup>9</sup>. Ni la crise asiatique, ni la non intégration de la Grande-Bretagne dans le premier train de l'euro ne semblent remettre en question leur position de tête.

### *LA RÉORIENTATION DE LA DIMENSION BANCAIRE INTERNATIONALE*

Dans un contexte de concurrence accrue, l'adoption par les établissements bancaires d'une taille critique<sup>10</sup> et la redéfinition des activités selon une approche fonctionnelle et géographique induisent un processus de restructuration qui tend à accentuer l'intermédiation de marché<sup>11</sup> sur la scène financière internationale.

#### *L'attrait exercé par les banques d'affaires*

Les *Merchant Banks*<sup>12</sup> ont acquis très tôt un rôle clef dans le processus de financement international ; elles se forment une réputation non seulement de banquier, mais aussi de consultant à l'occasion des différents prêts octroyés. Cette dimension d'expertise internationale favorise le développement d'autres activités telles que la gestion de portefeuille, le conseil aux entreprises, l'introduction en Bourse... Dès les années 1960, elles participent largement aux opérations effectuées sur les euromarchés et interviennent pour émettre, souscrire ou garantir des titres au profit de clients internationaux. L'accentuation du processus de mobiliérisation à partir du début des années 1980 stimule le développement des opérations hors-bilan au détriment des opérations traditionnelles de prêts internationaux. Toutefois, les banques d'affaires ne détiennent par pour autant l'exclusivité dans ces domaines d'activité, en raison de la concurrence exercée à la fois par les banques étrangères, notamment américaines et japonaises, qui disposent d'une grande expérience en matière de finance internationale, et par les banques de dépôts qui créent ou rachètent des filiales spécialisées dans l'activité de gros (*merchant banking*). La concurrence devient plus aiguë après la réforme de la Bourse de Londres connue sous le nom de *Big-Bang* : pour faire face à la baisse du marché des capitaux en 1987 les banques d'affaires adoptent des stratégies spécifiques soit en privilégiant une orientation internationale pleinement intégrée, sur le modèle des banques d'investissement américaines, soit en se focalisant sur leurs points forts tels par exemple la finance d'entreprise, la gestion d'investissement ou le commerce d'actions et d'autres titres.

Toutefois, dès le début de la décennie 1990, les banques d'affaires sont soumises à un processus de restructuration qui se traduit notamment par le rachat de certaines d'entre elles par des établissements étrangers. En effet, ces dernières bénéficient d'une réputation mondiale qui en fait l'objet de convoitise. Les multiples mouvements de réorganisa-

tion qui ont lieu entre banques européennes à partir de 1995, tels le rachat de Barings par ING, de Warburg par la SBS, de Kleinwort Benson par la Dresdner Bank, ou encore en 2000 de Shroeders par l'établissement américain Salomon Smith Barney traduisent les stratégies mises en place en vue d'acquérir une dimension à l'échelle mondiale.

### *Le redécoupage du paysage bancaire étranger*

La présence des banques étrangères à Londres exprime la position internationale occupée par cette Place financière, classée parmi les plus importantes au monde. Dès la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, les banques américaines se sont implantées pour être au cœur du développement d'un pôle d'affaires prospère, jouant le rôle d'une véritable plaque tournante des activités commerciales internationales. Les nombreux atouts dont la Place de Londres bénéficie depuis cette période (infrastructure financière performante, présence d'acteurs et d'activités internationales) auxquels vient s'ajouter la prédominance de certains marchés internationaux (euromarchés, marchés des actions internationales...) constituent encore de nos jours une force particulièrement attractive pour les opérateurs internationaux.

Si Londres occupe encore de nos jours une place prédominante, (troisième centre financier mondial mais premier centre au monde de l'euro-marché), elle n'en fut pas moins soumise à la pression concurrentielle de Tokyo. Toutefois, depuis le début des années 1990, Londres retrouve sa place de premier centre bancaire international devant le Japon avec 20,9 % du prêt total international en décembre 1998. Le Royaume-Uni se démarque également des autres pays européens : sa part des prêts internationaux est plus élevée que celles de la France et de l'Allemagne réunies.

**Tableau n°4**  
**Activité bancaire internationale : analyse par centre**  
**(% du prêt total international)**

	1993	1994	1995	1996	1997	1998
Belgique	3,3	3,4	3,5	3,3	2,9	2,8
Luxembourg	5,3	5,8	5,7	5,4	4,8	5,0
France	7,7	7,5	7,7	7,2	7,1	7,1
Allemagne	5,9	5,8	6,3	6,5	6,6	8,1
Italie	3,3	2,8	2,6	3,0	2,6	2,8
Pays-Bas	2,7	2,6	2,5	2,6	2,5	2,8
Suisse	4,9	5,1	4,9	5,2	5,3	5,5
Royaume-Uni	17,3	18,1	18,2	19,7	20,5	20,9
Autres pays européens	5,3	4,7	5,1	5,2	5,0	5,6
Japon	16,2	15,8	16,1	16,1	13,6	12,8
États-Unis	7,0	6,3	6,4	6,9	7,6	7,3

Source : Banking statistics, BBA, 2000.

Cette importance du pôle international est due à la fois à la forte activité bancaire internationale des banques britanniques (21 % du total mondial des prêts à des non-résidents et des prêts à des résidents en devises étrangères) et à la présence majoritaire des banques étrangères au sein du système financier. La plupart des cent plus grandes banques au monde sont représentées à Londres. Les banques européennes constituent le groupe de nationalité dominant à Londres. Leur progression depuis le milieu des années 1980 illustre le grand mouvement de fusions et acquisitions qui s'est opéré au sein du secteur financier européen en vue d'une prise de position compétitive dans le cadre de l'Union économique et monétaire. De façon plus spécifique, on note la part particulièrement élevée (26 %) des prêts internationaux contractés à Londres relevant des banques allemandes.

Compte tenu de son importance en activités bancaires internationales, il n'est pas surprenant que Londres arrive en tête des centres pour ce qui concerne le traitement des euromonnaies et des euro-obligations. C'est aussi un des premiers centres pour le traitement des *swaps* dont le développement est lié à celui des euro-obligations. Ce processus accru de mobiliérisation confirme l'attrait exercé par un mode de financement sur les marchés de capitaux, à la fois moins coûteux et plus flexible. L'activité bancaire n'en est pas pour autant réduite, mais tend à prendre de nouvelles formes telles que l'émission et la garantie des titres ou la fourniture de liquidité, pour ce qui concerne les billets libellés en eurodevises. Les banques interviennent également sur les marchés des produits dérivés, et particulièrement ceux des *swaps*, des produits à terme et des options dont le poids s'est fortement accru ces dernières années.

#### *VERS UNE DÉMUTUALISATION DES SOCIÉTÉS DE PRÊTS À LA CONSTRUCTION ?*

Spécialisées à l'origine dans le financement des prêts immobiliers sur fonds de ressources fournies par des déposants privés, les sociétés de crédit hypothécaire subirent la concurrence des établissements bancaires, compagnies d'assurances et autres compagnies financières qui furent autorisées, à partir de 1982, à intervenir sur ce créneau jusqu'alors protégé. La loi votée en 1986 (*The Building Societies Act*) modifiée en 1988, leur laisse la possibilité d'opérer une diversification de leurs actifs, et de procéder à une modification de leur statut de mutuelles en sociétés par actions cotées en Bourse. Elles peuvent désormais offrir des services additionnels qui rentrent dans les catégories de services financiers de détail, assimilables à ceux fournis par les banques, ou de services de gestion de terrains à vocation immobilière. La loi de 1986 autorise également les sociétés immobilières à opérer dans les différents États-membres de l'Union européenne. La nouvelle autorité de tutelle : la



commission des sociétés immobilières (*Building Societies Commission*) chargée de les contrôler est relayée à partir de 1998 par un organe unique de supervision des services financiers : l'autorité des services financiers (*Financial Services Authority*).

Les ressources des sociétés sont constituées à l'origine de parts non négociables détenues par les particuliers et de dépôts à court terme. À partir de 1973, furent introduits les dépôts à terme qui connurent une forte expansion jusqu'au début des années 1980. Pour faire face à la concurrence émanant des banques en particulier, et dans une moindre mesure des sociétés de gestion de portefeuille, les sociétés de crédit hypothécaire ont proposé dès le début de la décennie des comptes courants à taux d'intérêt plus élevés que ceux servis sur les dépôts ordinaires en contrepartie d'un niveau ou d'une durée minimale de dépôt. De plus, la part des financements obtenus à partir de fonds de gros tend à prendre une importance croissante compte tenu des avantages fiscaux associés à l'émission d'instruments tels que les certificats de dépôts, les dépôts à terme, les billets de trésorerie ou les obligations. Ce sont particulièrement les euro-obligations à taux variable qui connurent le plus de succès.

Côté emplois, la part affectée aux prêts hypothécaires qui constituait la destination privilégiée des ressources des sociétés tend à diminuer depuis le début des années 1980, en raison de la concurrence exercée par les banques et du processus de libéralisation des activités progressivement mis en place. De ce fait, apparaît une production de nouveaux services tels les prêts personnels non garantis, l'émission de cartes de crédit, le courtage d'assurance et de titres, la gestion de portefeuille... L'extension de la gamme de services proposés et les possibilités offertes par la loi de modification de leur statut, laissent aux sociétés de crédit hypothécaire des perspectives d'expansion qui tendent à renforcer leurs capacités concurrentielles sur le marché des produits bancaires. Depuis la transformation en 1989 d'Abbey National en banque commerciale, d'autres sociétés ont acquis ce nouveau statut : c'est le cas de Alliance & Leicester, Halifax, Woolwich, Bristol & West et Northern Rock entre avril et octobre 1997. D'autres par contre ont été rachetées par des grandes banques britanniques comme par exemple Cheltenham & Gloucester acquise par Lloyds en 1995, National & Provincial par Abbey National en 1996 et Birmingham Midshires par Halifax en 1999. Parmi les sociétés démutualisées, trois font partie de l'indice FTSE des cent premières valeurs de la Bourse de Londres.

Ces ex-sociétés immobilières diversifient leurs activités dans d'autres domaines privilégiés par les plus grandes banques de dépôts (produits d'épargne et d'assurance, gestion d'actifs) et renforcent la concurrence au sein du secteur bancaire. On compte en 1999, 69 sociétés subsistant dans le secteur mutualiste.

**Tableau n°5**  
**Évolution du secteur bancaire mutualiste depuis 1990**

Année	Sociétés autorisées	Succursales	Bureaux d'agences immobilières
1990	101	6 051	
1991	94	5 921	
1992	88	5 765	1 740
1993	84	5 654	1 650
1994	82	5 566	1 534
1995	80	5 141	1 113
1996	77	4 613	1 120
1997	71	2 537	247
1998	71	2 502	593
1999	69	2 384	611

Source : Building Societies Commission, 2000

La diminution depuis le début de la décennie du nombre de sociétés ainsi que des succursales imputable, outre les conversions, à des fusions au sein du secteur implique inévitablement une baisse de la part des banques mutualistes relative au financement de l'économie. Toutefois, ce processus de démutualisation ne semble pas pour autant irréversible. Les dispositions prises au sein de la commission (*Building Society Act* de 1997) en faveur d'une plus grande libéralisation de l'activité des sociétés, et les mesures récentes de protection émanant du gouvernement Blair, témoignent de la volonté des autorités de maintenir l'existence des banques mutualistes au sein du secteur bancaire.

Le système bancaire britannique se caractérise encore de nos jours par sa forte dimension internationale. Si ce n'est la présence à Londres d'un nombre particulièrement élevé de banques étrangères (les banques européennes sont devenues majoritaires depuis le milieu des années 1980), l'activité internationale concerne aussi certaines grandes banques de dépôts, de façon plus spécifique HSBC et Barclays, qui développent des opérations sur les segments de marché les plus profitables, tout en accentuant la part du hors-bilan afin de maintenir, voire même de renforcer, leur position de tête notamment en termes de rentabilité<sup>13</sup>, sur la scène internationale. Les banques d'affaires qui font l'objet de rachats de la part des établissements étrangers témoignent également de leur réputation et de leur savoir-faire en matière de financement international. Toutefois,



cette prédisposition à l'international, favorisée par l'infrastructure financière performante développée à Londres depuis plus d'un siècle, n'est pas exclusive de performances sur le marché domestique en matière de banque de détail, de bancassurance et de gestion immobilière. La part de l'activité des banques relevant du marché britannique, voire européen pour certaines, tend à s'accroître depuis le début de la décennie en parallèle avec la priorité accordée aux opérations de détail. La configuration spécifique du système britannique marquée par le rôle des sociétés immobilières accentue le processus de concurrence interne développée au sein des établissements financiers. Le récent mouvement de démutualisation ainsi que les restructurations en cours dans le domaine de la banque et de l'assurance sont significatives de la dynamique des banques britanniques.

### NOTES

1. Depuis février 2000, National Westminster qui venait s'ajouter aux principales banques de dépôts pour former les cinq grandes a été rachetée par la Royal Bank of Scotland après la bataille boursière engagée entre les deux banques écossaises Royal Bank of Scotland et Bank of Scotland. Désormais le nouveau groupe s'appelle Royal Bank of Scotland-Natwest.
2. En 1995, Lloyds a incorporé TSB (Trustee Saving Banks) qui est établi en tant que banque commerciale depuis 1989. Jusqu'à cette date les Trustee Saving Banks étaient représentées par seize Caisses d'épargne.
3. Depuis 1992, la Midland Bank est membre du HSBC Group (Hong Kong & Schanghai Banking Corporation)
4. Abbey National a été la première société de crédit hypothécaire à avoir été convertie en banque en 1989. En effet, depuis le *Building Society Act* de 1986 et le *Banking Act* de 1987, les sociétés immobilières ont la possibilité d'assurer leur conversion de mutuelles en sociétés par actions cotées en Bourse.
5. *La Tribune* : « Le secteur bancaire britannique multiplie les réductions massives d'effectifs », 28 octobre 1999 ; *Les Echos* : « Les banques britanniques vont réduire d'un tiers le nombre de leurs agences d'ici à 2005 », 16 avril 1999.
6. Nous pouvons notamment comparer ce rapport à celui obtenu pour l'ensemble des établissements de crédit en France qui est aussi de l'ordre de quatre pour l'année 1997, cf. D. Plihon (1999).
7. D. Portsmouth, « Les leçons de la démutualisation des *building societies* » MTF, *L'AGEFI*, avril 1998, p. 49-51.
8. Parmi les activités exercées par la banque, l'assurance représente environ près de 28 % des profits totaux avant impôt, alors que la banque de détail n'intervient qu'à concurrence de 21 % en 1999.
9. *Les Echos* : « Le palmarès des 100 premières banques européennes », 6 juillet 2000.
10. La notion de taille fait l'objet d'une littérature controversée à l'origine d'interrogations relatives à la détermination de la *taille optimale* d'une banque, cf. V. Conti & M. Maccarinelli (1992), A. Saunders & J. Walter (1994), D. Goyeau, A. Sauviat & A. Tarazi (1998).
11. La distinction établie par B. Courbis, E. Froment & M. Karlin (1990) entre intermédiation de bilan et intermédiation de marché est particulièrement éclairante pour spécifier le nouveau rôle des banques
12. Ce terme traduit la nature marchande de l'activité originelle de l'entreprise bancaire qui a étendu ensuite ses activités à l'octroi de crédits à ses clients. L'appellation indifférenciée banques d'affaires ou maisons d'acceptation, provient de la nature de leur activité initiale qui consistait à accepter des effets de commerce, ce qui garantissait les détenteurs contre une éventuelle insolvabilité des débiteurs : ces effets bénéficiaient de conditions préférentielles auprès des maisons d'escompte. Ces services de crédit ont constitué, à la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle et au cours du XIX<sup>ème</sup> siècle, la contrepartie indispensable au développement du commerce international.
13. L. Quignon : « Les banques britanniques trop rentables ? » *Conjoncture*, BNP-PARIBAS, juillet- août 2000.

*BIBLIOGRAPHIE*

- ALLEN F. A. & SANTOMERO AM. (1999), «What do financial intermediaries do ?» *working paper*, Wharton Financial Institutions Center, n°99-30-B.
- Annual reports & accounts (1997/1999), Abbey National.
- Annual reports & accounts (1997/1999), Alliance & Leicester.
- Annual reports & accounts (1997/1999), Bank of Scotland.
- Annual reports & accounts (1997/1999), Barclays.
- Annual reports & accounts (1997/1999), Halifax.
- Annual reports & accounts (1997/1999), H.S.B.C. Holdings.
- Annual reports & accounts (1997/1999), Lloyds T.S.B..
- Annual reports & accounts (1997/1999), National Westminster.
- Annual reports & accounts (1997/1999), Northern Rock.
- Annual reports & accounts (1997/1999), Royal Bank of Scotland.
- Annual reports & accounts (1997/1999), Standard Chartered.
- Annual reports & accounts (1997/1999), Woolwich.
- British Bankers Association (2000), *Banking Business*, An abstract of banking statistics, vol. 17.
- Building Societies Commission (1999/2000), Annual report, London.
- BUCKLE M. & THOMPSON J. (1998), *The U.K. financial system, theory and practice*, 6<sup>e</sup> éd. J. Murray, London.
- BUKSPAN E., (1998), « La démutualisation des *building societies* », *Revue Banque*, n° 589, février, p. 53-55.
- CONTI V., MACCARINELLI M. (1992), « La taille optimale de l'activité bancaire », *Revue d'économie financière*, n°21, été, p. 251-271.
- COURBIS B., FROMENT E. & KARLIN M. (1990), « Banque et finance » dans X. Greffe, J. Mairesse & J.L. Reiffers (éditeurs), *Encyclopédie Économique*, Economica, Paris, p. 1589-1629
- Cruickshank Report (2000), « Competition in banking services in the U.K. », *Review of banking services in the U.K.*
- DIAMOND D.W. (1991), Monitoring and reputation : « the choice between bank loans and directly placed debt », *Journal of Political Economy*, vol. 99, p. 668-701.
- DIETSCH M. (1993), « Localisation et concurrence dans la banque », *Revue Économique*, n° 4, Juillet, p. 779-790.
- DRAKE L. et LLEWELLYN D. (1998) « Mutuals in the financial system », *Financial stability review*, n°5, p. 33-45 ;
- GARDENER E.P. M. & MOLYNEUX Ph. (1996) éd., *Investment banking, theory and practice*, 2<sup>e</sup> éd.
- GOYEAU D., SAUVIAT A. & TARAZI A. (1998), « Taille, rentabilité et risque bancaire, évaluation empirique et perspectives pour la réglementation prudentielle », *Revue d'Économie Politique*, vol. 108, n° 3, mai-juin, p. 339-361.
- LEWIS M.K. (1992), « Modern banking in theory and practice », *Revue Économique*, vol. 43, n° 2, mars, p. 203-227.
- LLEWELLYN D.T. (1992), « Competition, diversification and structural change in british financial system », in G.G. Kaufman, ed., *Banking structures in major countries*, Loyola, University of Chicago.
- O.C.D.E. (2000), *Rentabilité des banques*, Paris.
- ORLÉAN A. (1999), *Le pouvoir de la finance*, Paris, Odile Jacob.
- PANZAR J.-C. & WILLIG R.D. (1981), « Economies of scope », *American Economic Review*, May (71), p. 268-272.
- PLIHON D. (1999), *Les banques, nouveaux enjeux, nouvelles stratégies*, Notes et études documentaires n°5078, Paris, La documentation française.
- RENVERSEZ F. (1995), *Éléments d'analyse monétaire*, Dalloz 3<sup>ème</sup> édition, Paris
- REVELL J. (1994), « strategies of major british banks since Big-Bang » in J. Revell, éd., *The changing face of european banks and securities markets*, St Martin's Press, p. 93-129.
- SAUNDERS A. & WALTER J. (1994), *Universal banking in the United States*, Oxford, University Press.